

**ÉCHOS DES DEUX RIVES**

ST-FRANÇOIS-DE-PABOS

**Assainissement des eaux**

Le ministère des Affaires municipales et la municipalité de Saint-François-de-Pabos, près de Chandler, ont signé un accord autorisant la réalisation d'une étude préliminaire de 167 000 \$ relative à la construction éventuelle d'un réseau d'assainissement des eaux dans ce village. L'étude est défrayée à 95 % par le ministère. Elle visera notamment à déterminer les débits et charges d'eau à traiter, les objectifs de réduction des eaux d'infiltration dans le réseau d'égouts, à localiser les emplacements, à définir la conception des ouvrages et à évaluer de façon préliminaire les coûts et le calendrier de réalisation. Une seconde entente entre le gouvernement et la municipalité sera requise pour passer à la phase de réalisation des travaux d'assainissement des eaux.

QUÉBEC

**Distribution des billets à la STCUQ**

Le Comité régional des usagers du transport en commun déplore la diminution des points de vente des billets et laissez-passer de la part des commerçants, particulièrement à Saint-Émile, Sillery, Sainte-Foy ainsi que dans certains quartiers de Québec tels le Vieux-Québec, Neufchâtel et Saint-Sauveur. Le CRUTEC déplore la politique commerciale trop restrictive de la STCUQ. De plus, les commissions payées sont peu attractives. Le CRUTEC réclame donc une révision de ces pratiques et un changement d'attitude de la part de la Société de transport sans pour autant augmenter hauser le coût des billets. Il suggère l'installation de distributeurs dans les terminus et aux arrêts importants ainsi que la mise en place d'un système de carte magnétique.

CHARLESBOURG

**Olympiades intergénérationnelles**

Le Service des loisirs et de la vie communautaire de Charlesbourg, le patro, le groupement des organismes des aînés, l'Association des personnes handicapées et le CLCS La Source s'unissent pour la deuxième présentation des Olympiades. Le jeudi 4 août, au parc Sainte-Marie-Goretti, les aînés, leurs petits-enfants et les jeunes des terrains de jeux et du patro participeront aux olympiades intergénérationnelles. Plusieurs jeux de compétition et de participation auront lieu. L'inscription est obligatoire pour les aînés et les petits-enfants. Les cartes sont en vente au Service des loisirs et de la vie communautaire ou dans les organismes participants au coût de 2 \$ pour les aînés et de 1 \$ pour les enfants, activités et dîner inclus. En cas de pluie, les activités seront reportées au lendemain. Information : 624-7740.

**Exploitation d'un train touristique entre Matapédia et Gaspé**  
**L'Ouest canadien lorgne la Gaspésie**

La compagnie Great Canadian Rail Tour de Vancouver procède présentement à une évaluation préliminaire du potentiel que pourrait avoir un train touristique entre Matapédia et Gaspé.

par GILLES GAGNÉ  
 collaboration spéciale

Cette société qui exploite de mai à octobre un train reliant Vancouver aux villes albertaines de Banff, Calgary et Jasper, le Rocky Mountaineer, a dépêché il y a deux semaines un expert en transport, Greg McClean, afin d'obtenir un

bref rapport sur le circuit actuellement desservi par le train Chaleur de VIA Rail. Les dirigeants de Great Canadian Rail Tour sont intéressés à ce parcours après avoir reçu une lettre du député fédéral de Bonaventure/Iles-de-la-Madeleine, Patrick Gagnon, les invitant à étudier la possibilité de

prendre de l'expansion dans sa circonscription.

« Nous avons également pris connaissance d'un article du *Financial Post* écrit par un expert américain du tourisme ferroviaire, Carl Fowler, décrivant les paysages saisissants de la Gaspésie et le potentiel de cette voie pour attirer davantage de visiteurs », explique Will McMartin, porte-parole de Great Canadian Rail Tour.

La venue de cette compagnie

en Gaspésie est toutefois conditionnelle à deux décisions reposant dans les mains de VIA Rail. « Nous ne nous établissons pas sur le parcours gaspésien à moins que VIA n'abandonne le train Chaleur ou à moins que cette société nous invite à partager le service voyageur avec elle », assure M. McMartin.

VIA, aux prises avec des réductions de subvention de 100 millions \$ au cours des trois pro-

chaines années, devra couper certaines dessertes et le train Chaleur est souvent mentionné dans les services qui pourraient être abandonnés.

Le député Gagnon fait d'ailleurs référence à ces rumeurs de réduction de services à VIA dans la lettre adressée à Great Canadian Rail Tour. « Nous savons que VIA encourt des pertes avec son service interurbain entre Gaspé et Montréal, mais nous ne savons pas à quel point il publicise ce service. Il est peu probable que nous puissions rentabiliser un service touristique en même temps que VIA exploite le train Chaleur », ajoute Will McMartin.

L'ardente protectrice du train Chaleur, Cynthia Patterson, du mouvement Dignité rurale, craint pour sa part que l'étude réalisée par Great Canadian Rail Tour ne fasse miroiter de faux espoirs aux Gaspésiens.

« Le train Rocky Mountaineer est un train touristique qui attire le marché japonais, en pleine expansion, dans l'Ouest canadien. Les prix sont fixés en fonction de ce que peut payer cette clientèle. La clientèle locale ne l'utilise pas », rappelle-t-elle pour dire qu'une desserte comme celle-là ne pourrait répondre aux besoins essentiels des Gaspésiens.

Le Rocky Mountaineer effectue trois voyages de quatre jours à toutes les deux semaines. Il a remplacé en 1990 un train de VIA victime des coupes. La compagnie a perdu de l'argent pendant trois ans avant de déclarer un léger profit l'an dernier.

VIA et le gouvernement fédéral devraient statuer sur l'avenir du train Chaleur à l'automne après plusieurs reports. Environ 40 000 personnes empruntent ce train chaque année pour un taux d'occupation de près de 70 %.



**Visite électorale dans un centre de détention... vide**

Le ministre de la Sécurité publique, Robert Middlemiss, a profité hier de son passage dans la région de Bas-Saint-Laurent, pour visiter le nouveau Centre de détention de Rimouski qui ne recevra ses premiers pensionnaires que dans plusieurs semaines. L'inauguration de cet établissement pénitentiaire de 12 millions \$ a été reportée de mai à septembre. Le ministre a définitivement écarté la possibilité de laisser cette installation inoccupée pour des raisons de compression budgétaire. Il en sera de même pour celui de Rivière-du-Loup dont la coupe de ruban se fera toutefois en octobre.

**Mandat confié au député Henri Paradis**  
**Les deux propositions d'achat des Jardins de Métis seront réunies**

RIMOUSKI — Le ministre de l'Environnement et de la faune, Pierre Paradis, a mandaté son collègue de Matapédia, Henri Paradis, pour entreprendre des démarches visant à rapprocher les deux organismes de la région de la Mitis qui ont soumis des propositions d'achat pour cette infrastructure touristique.

par CARL THÉRIAL  
 collaboration spéciale

Les Ateliers Plein Soleil et les descendants de la famille Reford ainsi que le Centre d'interprétation du saumon de l'Atlantique (CISA) souhaitent acquérir les Jardins de Métis.

« Nous espérons une proposition solide des gens de la région. On en a eu deux », a précisé Pierre Paradis dans le cadre de sa tournée électorale dans la région du Bas-Saint-Laurent.

Ces offres sont une preuve, selon lui, que les Jardins de Métis constituent véritablement le vaisseau amiral du développement touristique de la Mitis et que les gens du milieu veulent réellement s'en occuper.

« Nous avons pris la décision de privatiser les jardins non pas seulement à cause du déficit mais aussi en regardant l'avenir », a déclaré hier à Rimouski le ministre Pierre Paradis. Un déficit pas si important, a-t-il prudemment reconnu.

La politique du gouvernement

libéral serait selon lui bénéfique à cet infrastructure touristique qui pourrait aller de l'avant dans des projets d'amélioration. « Cela risque d'amener davantage de visiteurs et des surplus. Et les décisions ne seront pas prises à partir des bureaux de Québec pour des équipements qui sont en compétition avec d'autres vocations gouvernementales. »

Lors du transfert de propriété, la perpétuation de la vocation des Jardins de Métis sera assurée ainsi que le respect des conventions collectives.

La Fédération québécoise d'horticulture et d'écologie a aussi manifesté son intérêt pour collaborer avec le nouvel acquéreur des Jardins de Métis dès qu'il sera connu.

Le ministre Paradis était en tournée à Rimouski et Rivière-du-Loup avec son collègue Robert Middlemiss pour dénoncer la stratégie péquiste qui consiste à enclencher des négociations sur l'indépendance du Québec sur laquelle les Québécois ne pourraient se prononcer qu'au printemps de 1995.

**Après la rencontre avec Esso**

**Le comité rimouskois se tourne vers les détaillants**

RIMOUSKI — La bataille entreprise par le comité de l'essence de la région de Rimouski contre les compagnies pétrolières se déplace maintenant du côté des détaillants.

par CARL THÉRIAL  
 collaboration spéciale

Une longue rencontre avec des responsables de la compagnie Esso hier à Rimouski a convaincu les deux représentants du comité de l'essence de faire porter leurs efforts de recherche de la vérité vers les détaillants d'essence de Rimouski et de la région.

« Je prends les déclarations des gens d'Esso comme étant correctes. Les détaillants locaux auront leur part à faire. Je veux les rencontrer dans les plus brefs délais afin de faire la lumière sur ce qui semble contradictoire », a déclaré le président du comité de l'essence de Rimouski et de la région (CERR), Côme Roy.

« On ne cherche pas de coupable. On fera le tour », a rétorqué Côme Roy parlant des compagnies pétrolières et des détaillants sans nécessairement exclure les distributeurs.

Le boycottage d'Esso et Irving se poursuit malgré les informations jugées relativement satisfaisantes par les délégués du comité de l'essence.

Le directeur des affaires pu-

bliques et corporatives d'Esso à Montréal, Pierre Desrochers, soutient qu'il n'y a que des micromarchés dans la vente de l'essence. « Les micromarchés réagissent différemment », dit-il.

Il constate à Rimouski un certain équilibre entre l'offre et la demande.

Selon Pierre Desrochers, il est faux de prétendre que les détaillants Esso sont l'objet de pression de la part de sa compagnie pour tenir les prix de l'essence élevés.

« On communique au détaillant le prix de vente de notre essence. Et il a décidé lui-même de fixer son prix sans aucune pression de notre part dans un sens ou dans l'autre, une loi fédérale l'interdit. »

Le représentant de l'Impériale argumente qu'en général la concurrence est à la charge des détaillants.

Il n'est pas question pour Esso de procéder à une diminution théorique de ses prix. « Les détaillants prendront leur décision. L'Impériale va tout simplement s'ajuster aux conditions du marché local. »

Au sujet de la plainte logée au Bureau fédéral de la concurrence par le comité de l'essence,

le porte-parole d'Esso attendra de voir comment le ministère concerné réagira tout en se disant disposé à donner toute l'information nécessaire.

Bruno Desrochers a expliqué la situation de vive concurrence sévissant à Sainte-Anne-des-Monts parce qu'un détaillant a décidé d'accroître sa part de marché en utilisant les prix comme outil de marketing. Au plus fort de la guerre des prix, un détaillant Irving de Sainte-Anne-des-Monts a fait baisser le prix jusqu'à 51,9 c. Un détaillant de Rivière-du-Loup a aussi pris une initiative du même genre.

L'essence sans plomb ordinaire se détaille maintenant à Sainte-Anne-des-Monts à 57,9 c (détaxe de 6,65 c) au même prix à Rivière-du-Loup (aucune détaxe) contre 59,9 c à Rimouski (détaxe de 3,32 c). À Rimouski, le CERR veut ramener le prix du litre sans plomb ordinaire à 53,9 c.

« Personne n'aime être l'objet d'un boycottage », a conclu le directeur des Affaires publiques et corporatives de la compagnie Esso. Pour le marché rimouskois, Esso s'approvisionne en essence à la raffinerie de Saint-Romuald, propriété d'Ultramar, qui n'est pas sur la liste des compagnies pétrolières boycottées.

**AU MONT SAINT-PIERRE**

**29 juillet au 7 août 1994**

Le ciel de Gaspésie, plus précisément celui du mont Saint-Pierre, verra d'étranges oiseaux prendre leur envol... Parapentes et deltaplanes danseront à travers les nuages...

Ne manquez pas cet événement majeur pour la Gaspésie en 1994, venez visiter le site exceptionnel du mont Saint-Pierre et assistez aux prouesses des pilotes de vol libre, venus de tous les coins du monde.

Pour informations :  
 La Corporation du Vol libre Mont St-Pierre  
 (418) 797-2222

Une collaboration  
**LE SOLEIL**

La 17e  
**FÊTE DU VOL LIBRE**

